
RAPPORT FINANCIER

SINERGY COMMERCE SA

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2022

	2022	2021
	CHF	CHF
Ventes d'énergie, services et rémunération d'utilisation du réseau	42'768'788.84	40'315'368.90
Taxes et services divers	991'238.23	966'568.15
Prestations Sinergy / Commune	2'512'500.45	2'352'377.50
Autres produits	132'572.39	142'410.52
Total des produits	46'405'099.91	43'776'725.07
Achat d'énergie et services	- 20'285'317.00	- 16'862'017.60
Droit d'utilisation des réseaux	- 23'835'397.30	- 24'215'839.05
Prestations de services	- 1'394'763.80	- 1'393'454.10
Autres charges générales	- 646'521.81	- 587'156.43
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	514'251.30	- 16'290.85
Amortissements	- 555'995.05	- 355'440.65
Total des charges	-46'203'743.66	-43'430'198.68
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	201'356.25	346'526.39
Produits financiers	193'278.09	82'485.90
Charges financières	- 73'593.00	- 106'176.92
Impôts	- 52'670.25	- 60'689.30
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	268'371.09	262'146.07

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	2'065'164.62	568'023.70
Créances résultant de livraisons et de prestations	13'756'817.54	14'352'964.64
Provision pour pertes sur créances	- 784'000.00	- 797'000.00
Autres créances à court terme	230'988.74	468'333.87
Actifs de régularisation	158'988.10	67'334.70
Fonds différence de sous-couverture Energie	181'000.00	—
	15'608'959.00	14'659'656.91
ACTIF IMMOBILISE		
Participations diverses	727'002.00	727'002.00
<i>Immobilisations corporelles</i>		
- Matériel Internet et divers	8'714'507.12	8'158'512.07
	9'441'509.12	8'885'514.07
Fonds d'amortissement	- 8'714'507.12	- 8'158'512.07
	727'002.00	727'002.00
TOTAL DE L'ACTIF	16'335'961.00	15'386'658.91

PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	5'307'405.63	2'895'249.70
Divers comptes courants créanciers	968'231.00	530'196.78
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	4'598'154.99	6'010'045.39
Passifs de régularisation	922'817.40	944'186.15
	11'796'609.02	10'379'678.02
Dettes à long terme et provisions		
Dette Commune de Martigny	500'000.00	625'000.00
Provisions à long terme	1'175'000.00	1'525'000.00
	1'675'000.00	2'150'000.00
	13'471'609.02	12'529'678.02
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	268'371.09	262'146.07
Bénéfice reporté	1'201'248.64	1'221'202.57
Réserve légale issue du bénéfice	394'732.25	373'632.25
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
	2'864'351.98	2'856'980.89
TOTAL DU PASSIF	16'335'961.00	15'386'658.91

NOTES	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Dettes envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Commune de Martigny	2'159'632.45	2'571'949.80
Emprunt Commune de Martigny - part remboursable à c.t.	125'000.00	125'000.00
C/C Sinergy Infrastructure SA	2'313'522.54	3'313'095.59
	4'598'154.99	6'010'045.39
 Divers comptes courants créanciers		
Dépôt garantie Electricité - Consignation Internet	11'668.71	11'421.00
Divers comptes courants créanciers	956'562.29	518'775.78
	968'231.00	530'196.78
 Dettes à long terme envers des personnes ou entités apparentées		
Dette Commune de Martigny	500'000.00	625'000.00
	500'000.00	625'000.00
 Provisions à long terme		
Provision fluctuation de tarif	1'175'000.00	1'175'000.00
Provision sur/sous-couverture Energie	—	350'000.00
	1'175'000.00	1'525'000.00

Annexe aux comptes 2022

31.12.2022

31.12.2021

1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations

2. La société n'emploie pas de personnel.

3. Principales participations

	% de participation	% de participation
- Participation au capital action de netplus.ch SA, Sierre valeur nominale du capital-actions CHF 1'194'740.-	7.53%	7.53%
- Participation au capital action d'ECOVALBOIS SA, Collombey-Muraz valeur nominale du capital-actions CHF 265'000.-	29.10%	29.10%
- Participation au capital action d'Alp-sun SA, Martigny valeur nominale du capital-actions CHF 500'000.-	20.00%	20.00%

4. Pas d'autres remarques à formuler

Proposition d'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2022

Pertes et profits reportés	CHF	1'201'248.64
Bénéfice de l'exercice 2022	CHF	268'371.09
	CHF	1'469'619.73
./. Attribution à la réserve générale (5% du bénéfice total)	CHF	13'400.00
./. Dividende de 26.1 %	CHF	261'000.00
Pertes et profits reportés au 31.12.2022	CHF	1'195'219.73

RAPPORT DE RÉVISION



Rue de la Vierge 26
CP 719
1920 Martigny
T: 0041 79 42 42 42
F: 0041 79 42 42 42
www.nofival.ch

A l'assemblée générale
de Sinergy Commerce SA
1920 Martigny

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT à l'assemblée générale de Sinergy Commerce SA, Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexe) de Sinergy Commerce SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Martigny, le 18 avril 2023

NOFIVAL SA

Julien Monod

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Mathias Pellaud

Réviseur agréé

DINI & ASSOCIÉS SA

Daniel Murisier

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Philippe Dini

Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice